

Bulletin communal d'informations De Thiaville sur Meurthe



Le nouvel entre nous



Noël des employés communaux 2008

Dans ce numéro :

Vœux du Maire	2
Conseil Municipal	3
Tarifs communaux	5
Associations	8
Jeux	9
Nourrir les oiseaux	10

Directeur de publication :
Michel GEORGES

Équipe de rédaction :
Marie-claude HILSELBERGER
Odile LHULLIER
Martine PETTOVEL
Damienne VILLAUME
Eddy REY
Dominique THIRIET

Retrouver nous sur le Web
<http://www.thiaville.com>

Téléphone : 03 83 71 41 73
Dépôt légal 328/820

Les vœux du Maire

Thiavilloises, Thiavillois, chers amis,

Une petite effervescence annonciatrice de notre nouveau rendez-vous avec les proches, les parents et le Père Noël nous fait oublier pour un instant les tracas de la vie quotidienne. Laissons derrière un millésime bien décevant et regardons ensemble vers ce cru 2009, même s'il est annonciateur de restrictions, de défis aussi, pour construire, reconstruire autrement notre avenir ; et particulièrement le futur des jeunes.

Pour vos élus, comme pour vous, la tâche est certes ardue, mais sans comparaison avec ce qu'ont vécu des générations d'anciens : il a bien fallu qu'ils réagissent et qu'ils se relèvent. Les chantiers sont en cours. Ils ont pour thèmes : aménagement du territoire, dynamisation de l'économie, défense de l'environnement, santé, aide aux plus démunis, pour ne citer que les urgences.

Pour arriver à ces objectifs, il nous faudra beaucoup d'énergie, de moyens souvent insuffisants, mais encore : de la lucidité, des choix pour servir d'abord l'intérêt général, et enfin de l'humilité, le sens de l'humain.

Cette approche sommairement commentée, idéaliste pour notre société, l'évocation de son malaise ne doivent pas occulter les petits gestes, les franches poignées de mains, les sourires encourageants qui heureusement sont les signes d'une communauté qui vit, qui veut vivre avant tout en harmonie dans ce village auquel ils s'identifient fièrement.

Avec mon équipe, adjoints, conseillers municipaux, personnel communal, nous continuerons à œuvrer au plus près de vos préoccupations, vigilants à ce qui peut nuire à vos familles, soucieux de mériter la confiance que vous nous avez accordée, ou renouvelée pour certains.

C'est avec nos vœux les plus chaleureux que nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, de la réussite dans toutes vos espérances en l'année 2009.

Bien fraternellement

Le Maire

Michel GEORGES

ECHOS DU CONSEIL du 12/12/2008

Le conseil décide de procéder au remplacement de la saleuse dès le début de l'année 2009. Aucun crédit n'ayant été prévu pour ce genre d'acquisition sur le budget communal 2008, il décide de prélever 1200 euros sur le compte imprévus de la section investissement (020) et de les affecter au compte 21578 .

Le Maire donne connaissance à l'assemblée d'une proposition de convention d'adhésion faite par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de prévention et santé au travail.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil autorise le Maire à signer la convention d'adhésion prévention et santé au travail.

Le Maire fait part à l'assemblée du courrier de la société CAPTAGE NEUTRALISATION de Saint-Michel-sur-Meurthe ayant en charge l'entretien de la station de traitement de l'eau et proposant un contrat d'entretien pour l'année 2009.

Le conseil note qu'une opération d'entretien sera facturée 159 euros HT,

Note la hausse sensible de la tonne de maërl qui passe de 247 euros à 296 euros HT la tonne.

Le conseil autorise le Maire à signer ce contrat d'entretien.

Le Conseil fixe à 9 euros HT le stère de bois de chauffage façonné par le particulier dans la forêt communale.

Le recettage et la facturation seront effectués par l'ONF.

Le **maërl** est un dépôt qui se forme notamment le long des côtes de Bretagne et qui est constitué de débris d'algues marines riches en calcaire, souvent mélangé avec du sable et des débris coquilliers. Il est utilisé en traitement de l'eau potable, pour la correction du pH et de l'agressivité de l'eau).

Le conseil municipal accepte le don du terrain appartenant à la ligue Lorraine de canoë kayak dont la parcelle située à la Taille des Chênes est cadastrée en ZA 39 d'une contenance de 11 ares 36 ca,

Et décide que:

- la délibération n°87/2008 (achat) est rapportée,
- conformément au courrier du comité régional de Lorraine de la Fédération Française de canoë kayak en date du 14 novembre 2008, une convention sera établie. Elle précisera la possibilité d'accès et l'utilisation possible du site et d'installations pouvant favoriser la pratique du canoë kayak par les membres de la ligue de Lorraine,
- le Maire est autorisé à signer ladite convention,
- le Maire est chargé de signer tout document relatif à la cession du terrain,
- Maître VIBRAC, notaire à Raon-L'Etape est désigné pour établir l'acte,

La mairie sera fermée du 23 décembre au 5 janvier 2009 , en cas de réelle urgence, merci de prendre contact avec le Maire ou ses Adjoints

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de reconstitution lié aux conséquences de la tempête du 26 décembre 1999 sur 2,8476 ha sis sur les parcelles cadastrales désignées dans le tableau joint page 4, relevant du régime forestier.

Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont le devis-barème s'élève à la somme de 3.232,03 euros HT (TVA en sus).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- 1) approuve le projet qui lui a été présenté, notamment son plan de financement et les engagements juridiques et techniques joints à cette délibération,
- 2) sollicite l'octroi d'une aide publique dont le taux s'appliquant au devis-barème (est de 80%).
- 3) La localisation et la description des travaux sont précisées en page 4 de l'imprimé de demande de subvention.
- 4) s'engage à ne pas solliciter d'autres aides publiques, le taux maximum autorisé de 80% d'aides publiques étant atteint pour cette opération. Le solde sera autofinancé grâce à des ressources propres.
- 5) désigne l'ONF comme homme de l'art agréé.
- 6) s'engage à inscrire chaque année au budget de la commune les sommes nécessaires à l'entretien du peuplement constitué.
- 7) donne pouvoir au Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.
- 8) certifie que le projet pour lequel la subvention est demandée n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer l'exécution du projet avant d'avoir reçu accusé de réception du dépôt de la demande par l'Administration.
- 9) certifie ne pas être bénéficiaire d'une indemnité versée par une compagnie d'assurance se rapportant à ces terrains.
- 10) La subvention sera versée sur le compte de la commune, receveur municipal, perception de Baccarat.

Le reversement de l'aide est exigible en cas de non respect du cahier des charges à 5 ans imputable à une faute de suivi de la commune (ex: non respect des densités minimales requises).

Les manquements à cet engagement ne pourront être retenus contre la commune s'ils résultent d'éléments qui ne sont pas de son fait.

Détérioration

La fontaine située au carrefour de la croix a été saccagée par des vandales courant novembre .

Si vous apercevez des individus procéder à de telles agissements, merci de prendre contact immédiatement avec vos élus afin que ces actes soient sanctionnés .



TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil fixe comme suit les différents tarifs communaux à partir du 1er janvier 2009:

- Contrat de nettoyage en forêt: 15,24 €
- Cimetière: ~ Concession trentenaire: 75 €
 - ~ Concession perpétuelle: 366 €
 - ~ Concession cinéraire (30 ans): 75 €
 - ~ Concession cinéraire (50 ans): 150 €
 - ~ Columbarium (30 ans): 600 €
 - ~ Columbarium (50 ans): 1.200€
- Traversée de route: 170 €
- Extraits cadastraux: gratuits pour les propriétaires
- Tickets de cantine: 3,70 €
- Garderie:
 - ~ 1 prestation (soit matin, soit midi, soit le soir)
1,40 €
 - ~ 2 prestations par jour
Prix pour la semaine: 7,50 €
 - ~ 3 prestations par jour
Prix pour la semaine: 9 €

Une remise de 10% est à effectuer pour les familles dont trois enfants restent simultanément à la garderie.

- Location de la salle de sports
 - ~ Foot (séance d'environ 2 heures): 15 €
 - ~ Tennis (séance d'environ 3 heures): 7 €

Par ailleurs le Conseil décide de verser les subventions suivantes qui seront reprises dans le budget communal 2009:

- Au CCAS: 26€ par personne de plus de 70 ans (Bons de Noël)
- Au Comité des Fêtes: 230 € pour sa participation aux Maisons Fleuries
- A la Musique de Raon: 70 € pour sa prestation 11 Novembre
- A la Caisse des Écoles: 35 € par an et par élève
- A la Caisse des Écoles: 61 € pour affranchissement
- Au Souvenir Français: 84 €
- Aux établissements scolaires organisant des voyages ou séjours: 16 € par an et par élève Thiavillois.

SALLE BIETRY

(délibération du C.M. du 12/12/2008)

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs	Ventilation		
			Caution	Prix total	Commune	Comité des Fêtes
Municipalité	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant	Néant	0	0
Municipalité Lachapelle	Suivant disponibilité		Néant	Néant		
Associations de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant	Néant	0	0
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant	Néant	0	0
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	½ j.	Néant	44 €(sans chauffage) 55€ (avec chauffage)	33 € 44 €	11 € 11 €
		1 j.	Néant	66 € (sans chauffage) 83 € (avec chauffage)	50€ 67 €	16 € 16 €
		2 j.	Néant	110 € (sans chauffage) 143 € (avec chauffage)	83 € 116 €	27 € 27€
				½ j	Néant	77 € (sans chauffage) 88 € (avec chauffage)
Habitants extérieurs à Thiaville - Lachapelle	Selon disponibilité Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning)		Néant			
		1j.	Néant	165 € (sans chauffage) 182 € (avec chauffage)	124 € 141 €	41 € 41 €
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune					

FOYER RURAL

(délibération du C.M. du 12/12/2008)

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs	Ventilation		
			Caution	Prix total	Commune	Comité des Fêtes
Municipalité	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant	Néant	0	0
Municipalité Lachapelle	Suivant disponibilité		Néant	Néant	0	0
Associations de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant	Néant	0	0
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant	Néant	0	0
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	½ j.	Néant	60 € (sans chauffage) 77 € (avec chauffage)	45 € 58 €	15 € 19 €
		1 j.	Néant	105 € (sans chauffage) 138 € (avec chauffage)	79 € 112 €	26 € 26 €
		2 j.	Néant	187 € (sans chauffage) 237 € (avec chauffage)	141 € 191 €	46 € 46 €
Habitants extérieurs à Thiaville – Lachapelle Associations extérieures	Selon disponibilité Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning) Uniquement pour réunions familiales ou associatives excluant toutes activités ou rencontres à caractère lucratif	½ j	Néant	105 € (sans chauffage) 121 € (avec chauffage)	79 € 95 €	26 € 26 €
		1 j.	Néant	165 € (sans chauffage) 204 € (avec chauffage)	124 € 163 €	41 € 41 €
		2 j.	Néant	297 € (sans chauffage) 352 € (avec chauffage)	223 € 278 €	74 € 74 €
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune					

COMITE D'ENTRAIDE

Le conseil municipal décide d'intégrer,

Monsieur LECLERC au comité d'entraide des actions sociales de la commune de Thiaville sur Meurthe



Monsieur Guy LECLERC résidant 3 rue du Général J. Paradis à Thiaville intègre le C E A S en tant que représentant régional de l'association « Le LIEN » (Association de Lutte, d'Information et d'Étude des Infections Nosocomiales) sécurité sanitaire.

Nous le remercions et lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Une nouvelle assistance sociale pour notre secteur

Mademoiselle CORTES est désormais la correspondante pour Thiaville sur Meurthe, nous lui souhaitons la bienvenue dans sur notre territoire .

ASSOCIATIONS

Les Amis de l'École

L'association se redynamise : de nouveaux parents sont prêts à s'investir dans différentes actions visant à soutenir des activités pédagogiques ou périscolaires.

Ils se sont réunis le 28/11/2008 pour mettre au point leurs prochaines actions tout en prenant conseil des « Anciens » à savoir Denis VALANCE et Marino BOURGON.

Le nouveau bureau est composé de :

Éva DURUPT, Présidente

Fabien JACQUEL, vice président

Laure HUMBERT, secrétaire

Claude FAVIER, trésorier

Il a été prévu dans un premier temps

- de participer à la Saint Nicolas (avec les deux personnages principaux, à savoir Saint Nicolas et le Père Fouettard)
- de faire une vente de sapins,
- de participer au marché de Noël,

A plus long terme d'autres actions pourraient voir le jour,

- Telles que rencontres entre les enfants et les personnes âgées afin que les enfants puissent transmettre leur joie de vivre aux anciens à travers chansons et poèmes, tandis que ceux-ci pourraient partager avec les jeunes leurs nombreux savoir faire.
- Organisation de séances de jardinage avec les enfants afin de fleurir leur école et de la rendre plus agréable tout en les rendant acteurs de cet embellissement.
- Cueillette de jonquilles .
- Cueillette de muguet.

8 Tous les parents sont cordialement invités à rejoindre les membres de l'association.

Info association

Une nouvelle section vient de naître au sein du Foyer Rural, la danse hi pop qui se déroule les samedis de 16 heures à 18 heures à la salle des sports de Thiaville.

Cette section est sous la responsabilité d'Isabelle LAHAYE, rue général Paradis.

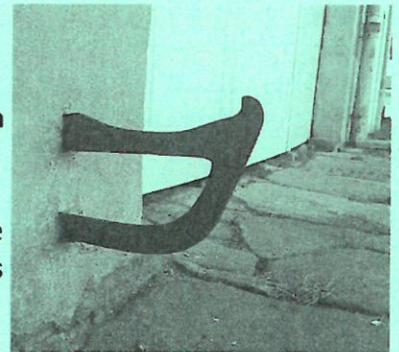
jeux

Réponse aux jeux

La photo

1. Comment s'appelle cet objet ? **décrottoir**
2. A quoi servait-il ? **lame de fer servant à décrotter les chaussures, à enlever la boue collée aux semelles**
3. Où la photo a-t-elle été prise ? **au 3 rue de la Libération**

Pouvez-vous en trouver d'autres dans le village, éventuellement de forme différente ? **Pour trouver les autres, il suffit de bien regarder toutes les entrées des maisons ...**



Les noms de pays cachés

Trouver 16 noms de pays dans le texte ci-dessous.

Par exemple, « France » se cache dans « **franc** et massif »

Ne tenez pas compte des accents. 2 noms de pays peuvent se chevaucher.

Bien que je sois encore épris de Mona, copine très attirante, je suis secrètement séduit par une brune italienne qui, bien qu'elle n'ait ni le charme ni l'élégance, et qu'elle ne soit qu'une pâle copie de mon amie, m'a littéralement envoûté avec son indescriptible romantisme et sa coquetterie cousue de fil blanc. Malgré ces défauts, je balaye mentalement ces sombres illusions et ne rêve que d'un futur qui est fait de bonheur.

Solution

On pouvait trouver :

Corée, Monaco, Iran, Suisse, Brunei, Italie, Arménie, Népal, Mali, Inde, Oman, Suède, Grèce, Yémen, Brésil, Turquie ...

Bien que je sois en(**core é**)pris de (**Mona, co**)pine très att(**iran**)te, je (**suis se**)crètement séduit par une (**brune (i)talie**)nne qui, bien qu'elle n'ait ni le ch(**arme ni é**)légance, et qu'elle ne soit qu'u(**ne pâ**)le copie de mon amie, (**m'a li**)ttéralement envouté avec son (**inde**)scriptible r(**oman**)tisme et sa coquetterie cou(**sue de**) fil blanc. Mal(**gré ce**)s défauts, je bala(**ye men**)talement ces som(**bres il**)lusions et ne rêve que d'un fu(**tur qui e**)st fait de bonheur

Nourrir les oiseaux en hiver

Les oiseaux peuvent avoir besoin d'un petit coup de pouce en hiver, tant l'impact de l'homme sur l'environnement les laisse parfois démunis. Voici quelques idées pour aider ces charmants hôtes de nos jardins...

Le froid est là !

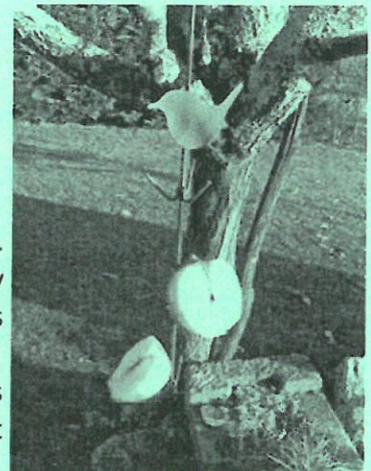
Il est grand temps de charger vos mangeoires de graines et d'installer, sur votre balcon, de petites coupelles d'eau en guise d'abreuvoir. Les oiseaux qui passent l'hiver près de chez vous seront ravis et vous assisterez ainsi à un joli ballet derrière vos fenêtres...

Des pommes, des graines...

Que mettre dans les mangeoires des oiseaux ?

De nombreuses jardinerias proposent un très grand choix de mangeoires. Vous pourrez y verser des graines, des tronçons de pomme ou encore y accrocher des boules toutes prêtes, à moins que vous choisissiez de les confectionner vous-même grâce à la préparation ci-dessous.

N'hésitez-pas simplement à répandre sur le sol vos miettes de pain : vous aurez la surprise de voir rapidement des oiseaux venus de nulle part fondre dessus, se les disputer et... revenir encore plus vite la fois suivante !

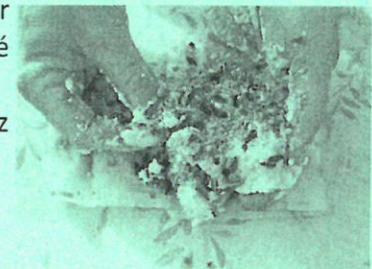


Fabrication de réserves de graisse "maison"

- margarine végétale premier prix
- sac de graines "oiseaux du ciel" (vendu en jardinerie, en grande surface et dans les coopératives agricoles) ou un mélange de graines que vous pouvez fabriquer vous-même avec du tournesol, millet, blé, maïs concassé (céréales vendues en petits sacs également en jardinerias)
- support métallique (une tige de fil de fer à laquelle vous donnez une légère ondulation)

Malaxez la margarine ; ajoutez-y les graines.

Donnez à cette pâte la forme que vous souhaitez et installez cette préparation sur le support. Les oiseaux en sont particulièrement friands !



La nourriture du jardin

L'hiver est une saison rigoureuse, mais "normale" pour les oiseaux. Mais nous avons aujourd'hui tellement "abîmé" l'environnement, que leurs conditions de survie sont parfois très diminuées.

Votre jardin peut constituer un refuge à lui tout seul si :

- vous préservez la biodiversité (nombreuses espèces variées)
- vous laissez en place quelques légumes, quelques fleurs dans les massifs... Les oiseaux sauront quoi en faire. Plantez des arbustes avec baies

Quelques conseils

Les graisses animales (beurre, saindoux...) sont à éviter. Mêmes causes, mêmes effets : elles provoquent des maladies cardio-vasculaires.

Dernier petit conseil, pensez à diversifier vos lieux d'approvisionnement... vous éviterez ainsi « les disputes » !

Et aussi un joyeux Noël à nos petits voisins !

